

**Vendredi 22 juin 2018**  
**Commerce**

## **MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE LABELISÉE « VILLE ET METIERS D'ART »**

Montpellier Méditerranée Métropole reçoit, aujourd'hui, vendredi 22 juin, le label « Ville et Métiers d'art » en présence de Philippe SAUREL, Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole et Philippe HUPPÉ, Président de l'association « Ville et Métiers d'art », Député de l'Hérault.

### **LE LABEL « VILLE ET MÉTIERS D'ART »**

La Métropole de Montpellier est reconnue par le label « Villes et Métiers d'Art ». Ce label regroupe et valorise les communes et agglomérations de France qui s'investissent dans la promotion de la richesse et de la diversité des métiers d'art sur leur territoire.

Cette distinction sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole est la reconnaissance de l'action menée depuis des années en faveur des créateurs et des savoirs faire locaux. En effet, la Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole mettent en œuvre une politique volontariste destinée à promouvoir l'artisanat sur le territoire.



*La Ville et la Métropole de Montpellier ont la volonté de soutenir tous les métiers d'art : luthiers, maroquinier, créatrice de vêtements, ferronnier, bijoutier, verrier fondeur ... Par leur passion, ils contribuent au rayonnement et à l'identité de la cité et font partie pleinement du patrimoine de notre territoire.*



**Philippe Saurel**  
**Maire de Montpellier**  
**Président de Montpellier Méditerranée Métropole**

## UN PARTENARIAT AVEC LES ATELIERS D'ART DE FRANCE

Depuis plusieurs années, Montpellier Méditerranée Métropole et la Ville de Montpellier travaillent en étroite collaboration avec la chambre syndicale Ateliers d'Art de France (AAF) afin de dynamiser et de renforcer la visibilité de la filière sur le territoire. L'implantation d'Ateliers d'Art de France, rue de l'Université, avec l'ouverture de la NEF en 2015 ainsi que l'organisation du salon OB'ART représentent un signal fort de ce partenariat et contribuent à l'attractivité et au rayonnement de Montpellier comme ville de métiers d'art.

La Ville et Montpellier Méditerranée Métropole ont souhaité engager avec Ateliers d'Art de France un partenariat durable en faveur de la promotion, de la préservation, de la valorisation et du développement des métiers d'art sur le territoire métropolitain.

Ainsi, une convention d'une durée de 3 ans (2017- 2019) a été signée entre la Ville, la Métropole et AAF afin de définir les actions à mettre en œuvre autour de deux axes de développement :

- L'organisation annuelle par Ateliers d'Art de France du salon Ob'Art à Montpellier, avec le soutien de la Ville et de Montpellier Méditerranée Métropole.
- Le développement d'actions de promotion et de développement des métiers d'art

## A MONTPELLIER, UN CIRCUIT DES METIERS ART

Les savoirs faire locaux sont mis en avant sur les **manifestations commerciales** organisées par la Ville et qui permettent aux créateurs de se faire connaître auprès du grand public (Estivales, Hivernales, marché artisanal...). Le 1<sup>er</sup> festival des arts et du feu a eu lieu sur l'Esplanade le 1<sup>er</sup> et 2 juin dernier regroupant une quarantaine d'artisans d'art tels que des verriers, ferronniers, céramistes...

Afin de favoriser l'implantation de jeunes artisans sur le territoire, la Ville, dans le cadre de l'opération Grand Cœur, a identifié **des locaux en centre-ville** pour les proposer à des artisans d'art et à terme créer un véritable circuit des métiers d'art renforçant l'attractivité du centre historique :

- 8 ateliers-boutiques situés boulevard de Bonne Nouvelles fonctionnant comme une « pépinière » pour accueillir de jeunes artisans qui souhaitent démarrer leur activité à Montpellier
- 7 ateliers-boutiques en pied d'immeuble acquis et rénovés dans le cadre de l'opération Grand Cœur dans l'Ecusson en location-accession pour favoriser les installations pérennes en centre historique et créer un « circuit » des métiers d'art
- 7 ateliers-boutiques en pied d'immeuble acquis et rénovés dans le cadre de l'opération Grand Cœur rue du Gal Vincent (quartier Figuerolles) en cours de commercialisation (location accession) et qui participent au renouvellement et à la dynamisation de ce quartier.

En 2018, une **plaquette « Circuit de découverte des métiers d'art »** et une page web Métiers d'art localisant les ateliers-boutiques ouverts au public sur le territoire de Montpellier sont parues afin de faire connaître les artisans d'art locaux. Des publications régulières sur l'artisanat d'art sont également effectuées dans les magazines de la Ville et de la Métropole de Montpellier.

## LE LABEL « VILLE ET METIERS D'ART (VMA)

Créé en 1992 à l'initiative d'élus locaux, le **réseau Ville et Métiers d'Art** regroupe plus de 70 collectivités (métropoles, communautés de communes, villes moyennes ou petites communes). Cela représente aujourd'hui **391 communes**. Les membres de l'association « Ville et Métiers d'Art » partagent la même politique : favoriser le développement et la transmission de savoir-faire d'exception. L'association souhaite poursuivre sa stratégie d'alliance et de partage.

### **Les métiers d'art**

Le réseau promeut les métiers d'art en France et dans chaque ville. Situés au carrefour de l'économie et de la culture, les métiers d'art sont marqués par la très grande diversité de leur champ d'activité (arts du feu, textile, bois, facture instrumentale, restauration du patrimoine bâti...) et de leur profil économique (artisans, artistes libres, industries telles que Baccarat ou Saint-Louis). Toutefois, un dénominateur commun les réunit : l'excellence des savoir-faire et la présence d'emplois de haute qualification.

### **La labellisation des villes**

Sont membres de l'association, les communes, les métropoles et intercommunalités titulaires du label « Ville et Métiers d'Art » attribué pour 3 ans par des experts et des professionnels reconnus, renouvelable ou pas.

Conscientes du potentiel des métiers d'art pour l'animation du tissu urbain et l'identité de leur territoire, les villes détentrices du label s'engagent à :

- **favoriser l'installation de professionnels des métiers d'art** dans la ville, notamment par l'aménagement d'ateliers-relais, la création de pépinières, la mise à disposition de locaux en centre-ville,
- **organiser des actions de communication et de promotion des métiers d'art** : salons, expositions, films, vidéos, publications, éditions...
- **développer le tourisme culturel** : visites et circuits à thèmes, journées « portes ouvertes », boutiques éphémères, maisons des arts, itinéraires de découverte en liaison avec les offices de tourisme ...
- **favoriser les actions auprès des publics scolaires** : ateliers de sensibilisation, classes de métiers d'art, visites d'ateliers d'art...
- **accompagner les actions de formation** : octroi de bourses, subvention à des écoles, création d'écoles techniques et de centres de formation



@PresseMTP  
#Commerce

[newsroom.montpellier3m.fr](mailto:newsroom.montpellier3m.fr)

Contact presse – Malika Farhi  
04 67 13 49 47 / 06 21 73 19 77  
[m.farhi@montpellier3m.fr](mailto:m.farhi@montpellier3m.fr)